

ANNEXE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

**contrat<sup>+</sup> pro**  
électricité

TARIFS DYNEFF ELECTRICITE

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Dyneff au 04.67.12.68.30 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, ou par courriel à l'adresse suivante : [souscription@dyneff.fr](mailto:souscription@dyneff.fr)

Puissance souscrite en kVA	Abonnement DYNEFF Mensuel (€)*		Prix de l'énergie TRV(€/kWh)		Prix de l'énergie (€/kWh) DYNEFF*	
	HTT	HTVA	HTT	HTVA	HTT	HTVA
Entre 0 et 5	11,17	12,03	0,12745	0,15830	0,12679	0,15764
Entre 6 et 8	13,91	15,15				
Entre 9 et 11	16,55	18,17				
Entre 12 et 14	19,19	21,19				
Entre 15 et 17	21,79	24,17				
Entre 18 et 23	24,30	27,06				
Entre 24 et 29	29,78	33,30				
Entre 30 et 35	35,21	39,49				
36	40,60	45,63				

La TVA est de 20 % sur l'abonnement et sur la consommation d'électricité. Contrat à durée illimitée.

Contrat à durée illimitée. Le prix de l'énergie pourra évoluer et auquel cas une information sera faite au client au moins 1 mois avant application des nouvelles conditions. Le client peut résilier sans frais à tout moment.

### Les prix de l'énergie

Les tarifs et les prix varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire du point de livraison du client.

Tarif HTVA fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes sur l'électricité.

### Le prix de l'abonnement

Le prix HTVA intègre la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

\* Hors prix des CEE, si client éligible, un coût additionnel de : 0,0093€/KWh au prix de l'énergie HTVA sera appliqué. DYNEFF révisé les prix de la Part des Certificats d'Economies d'Energies (CEE) en fonction de l'évolution des coûts d'approvisionnement de l'électricité et respectivement des coûts de production des dits certificats. DYNEFF communique au Client les nouveaux tarifs des CEE au moins un mois avant la date d'application par courrier électronique ou, à défaut, par voie postale.

Hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature. Prix applicables uniquement dans le réseau Enedis.